

COMMISSION DE LA FORMATION  
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE  
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

**DÉLIBÉRATION n° 2022/05/05-01**

La **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**, en sa séance du 5 mai 2022, sous la présidence de M. Eric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Lionel NICOD, Vice-président Formation,

**Vu** le Code de l'Education,

**Vu** les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

**Vu** les arrêtés de proclamation des résultats des élections à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire d'Aix-Marseille Université en date du 26 novembre 2021,

**Vu** l'article 15 Bis de l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique,

**Vu** la délibération n°2022/05/03-06-CA du Conseil d'Administration d'Aix-Marseille Université du 3 mai 2022 portant approbation de la composition type de la commission d'appui et de suivi de la réforme de l'accès au premier cycle des études de santé (R1C) à Aix-Marseille Université,

**Vu** l'avis favorable de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 7 avril 2022,

**DÉCIDE :**

**OBJET : désignation nominative d'un membre étudiant élu de la Commission de la Formation et de la Vie Etudiante appelé à siéger au sein de la Commission d'appui et de suivi de la réforme de l'accès au premier cycle des études de santé (R1C)**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve la désignation de :

- Camille BAGNOL (suppléante : Coline ACQUARINI-BRUNA) pour la durée de leur mandat.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 39

Quorum : 20

Présents et représentés : 25

Fait à Marseille, le 5 mai 2022



Eric BERTON  
Président d'Aix-Marseille Université